

DÉPASSEMENT DES CHARGES CRITIQUES EN POLLUANTS ACIDIFIANTS ET EUTROPHISANTS

FFH 4

Lorsqu'ils sont en excès, les dépôts atmosphériques de polluants soufrés et azotés constituent une des causes majeures de la dégradation des écosystèmes (acidification et eutrophisation). Ils peuvent notamment induire des déséquilibres nutritionnels conduisant à la régression et à la disparition de certaines espèces végétales.

Une problématique transfrontalière

Les impacts des retombées de polluants atmosphériques acidifiants et eutrophisants (SO_x , NO_x , NH_3 et leurs dérivés) dépendent, d'une part, des quantités déposées sur les sols et la végétation (liées étroitement aux quantités de polluants rejetés dans l'atmosphère) et, d'autre part, de la sensibilité des écosystèmes. Celle-ci est exprimée au moyen de la charge critique qui se définit comme la quantité maximale de dépôts atmosphériques de polluants qu'un écosystème peut tolérer sans effets indésirables à long terme. Les pollutions soufrée et azotée proviennent principalement de la combustion de carburants fossiles par les secteurs du transport et de l'industrie et, pour le NH_3 , de l'activité agricole (volatilisation à partir des effluents d'élevage). La dispersion des polluants ne connaît pas les frontières. Environ 87% des quantités de soufre déposées sur le territoire wallon proviendraient des rejets émis par les régions et pays voisins. En ce qui concerne l'azote, ce chiffre serait de 78%¹.

Acidification : grands progrès. Eutrophisation : les écosystèmes les plus fragiles encore impactés

Les estimations² révèlent qu'en 2013 moins de 1% des surfaces forestières wallonnes étaient encore affectées par des dépôts atmosphériques dépassant la charge critique acceptable en composés acidifiants; les autres écosystèmes semi-naturels ne montraient plus de superficie en dépassement de charge critique pour ces polluants. En ce qui concerne l'azote eutrophisant, la situation s'est fortement améliorée pour les écosystèmes forestiers: depuis 1990, les superficies forestières affectées par des dépassements de charge critique ont chuté progressivement jusqu'à 1,3% en 2010 mais sont

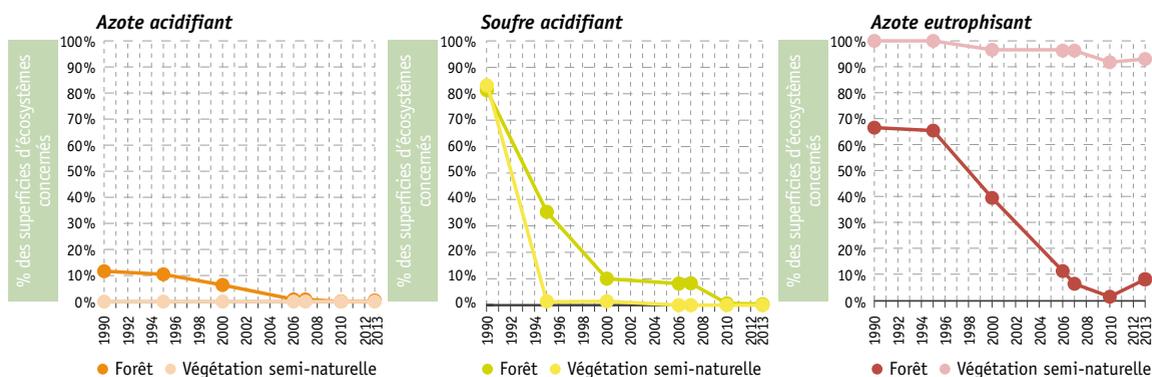
remontées à 8% en 2013 (essentiellement en raison de la diminution du flux d'eau dans le sol³ sur la période 2009-2013). Pour les autres écosystèmes semi-naturels, en particulier pour les milieux oligotrophes⁴ qui supportent mal les excès d'azote (même en faible quantité), la situation est restée problématique: 93% de ces milieux ouverts (landes, marais, tourbières...) étaient en 2013 toujours impactés par des dépassements de charge critique en azote eutrophisant. Des excédents importants ($\geq 3,5 \text{ kg N}/(\text{ha}\cdot\text{an})$) étaient encore enregistrés en particulier au nord du sillon Sambre-et-Meuse⁶.

Poursuivre la réduction des émissions de NH_3

Les améliorations observées témoignent de l'impact positif des mesures appliquées dans le cadre de la directive 2001/81/CE qui fixe des plafonds d'émission nationaux pour les polluants acidifiants et eutrophisants⁷. Ces mesures ont permis de limiter les rejets atmosphériques de polluants soufrés et azotés en Wallonie⁸: entre 1990 et 2014, réduction de 91% des émissions de SO_x et de 53% des émissions de NO_x ⁹. Les émissions de NH_3 ont fait l'objet quant à elles d'une réduction modérée (-14%)⁹. Le Plan air climat énergie 2016-2022 (PACE)¹⁰ définit de nouvelles mesures à mettre en œuvre à l'horizon 2022.

[1] Estimation sur base de SITEREM *et al.* (2006) | [2] SITEREM *et al.*, 2016 | [3] Et donc de la diminution des quantités d'azote lessivées hors de l'écosystème | [4] Milieux naturellement pauvres en nutriments | [5] Ces écosystèmes de haut intérêt biologique couvraient une superficie de près de 12000 ha en 2012, soit 0,7% du territoire régional | [6] → Carte 43 | [7] Cette directive sera abrogée le 01/07/2018 par la directive (EU) 2016/2284 qui fixe de nouveaux objectifs plus ambitieux à partir de 2020. | [8] → AIR 2 & AIR 3 | [9] En concordance avec la tendance européenne | [10] www.awac.be; → AIR Focus 3

Fig. FFH 4-1 Superficies affectées par des dépassements de charge critique en azote et en soufre en Wallonie*



* Données produites à partir des modèles VSD et EMEP

REEW 2017 – Sources : ISSeP; SITEREM; SPW – AwAC; SPW – DG03 – DEMNA